


**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT FEVRIER**
Présents : 14 le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : 17 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
Votants : 15 sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **13 février 2025.**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas, LOUIS Gilles

Absents avant donné pouvoir : AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 010-2025/02-003 AFFECTATION DU RESULTAT 2024 AU BUDGET 2025

Le maire rappelle au conseil municipal les résultats de clôture de l'année 2024 du compte financier unique :

- Résultat de clôture fonctionnement 2024 : excédent 783.653,36 €

Le maire propose au conseil municipal d'affecter à la section d'investissement à l'article 1068 pour partie l'excédent des recettes de fonctionnement soit : 700.000,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- **DECIDE d'affecter à la section d'investissement du budget communal 2025 à l'article 1068 pour partie l'excédent des recettes de fonctionnement de l'exercice 2024, soit : 700.000,00 €**

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2025.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 3 mars 2025
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville